

Responsable pédagogique et artistique

Identification de l'agent

Cadre d'emplois (catégorie, filière)	Catégorie: B / A Filière: Culturelle Grade: ATEA – Assistant Territorial d'Enseignement Artistique // Professeur territorial d'enseignement artistique
Affectation (pôle, service)	PÔLE CULTURE ET SPORT Direction de la Culture et du Patrimoine Service développement des pratiques de musique et d'art

Descriptif du poste

Sous l'autorité du responsable du service de développement des pratiques de musique et d'art, le responsable pédagogique et artistique assure l'organisation pédagogique et artistique des ateliers municipaux de pratique musicale. Dans ce cadre, il pilote la mise en œuvre du projet d'actions artistique et culturel des ateliers et assure le management du personnel enseignant de la structure.

Activités

Activités principales

- participe à la mise en œuvre du projet de l'école municipale de musique dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux et du développement culturel de la collectivité,
- organise l'action pédagogique et administrative,
- impulse les actions d'enseignements et garantit leur cohérence,
- définit des projets innovants en matière d'enseignement artistique en lien avec le responsable mais également dans le cadre de la compétence exercée par le Territoire de la Côte Ouest (TCO),
- contribuer à la communication générale de la structure,
- échange en concertation permanente avec l'équipe pédagogique,
- élabore et met en œuvre le programme d'éducation artistique et d'action

	<p>culturelle,</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonne et pilote des projets pédagogiques des pratiques collectives • coordonne la réflexion et l'innovation pédagogique • pratique une activité artistique active dans sa spécialité, • opère des choix techniques en matière d'enseignement, • supervise la conception des cycles de formation, • conçoit les modalités d'évaluation en lien avec les projets, • conçoit un programme d'actions culturelles en lien avec les enseignements délivrés, • repère les potentiels et centres d'intérêt des élèves, • régule les relations entre les élèves, les parents et les professeurs, • sensibilise les enseignants aux évolutions artistiques, techniques pédagogiques et sociales, • implique les enseignants dans une approche collective du projet de l'établissement, • fait du lien avec les partenaires (chefs d'établissement...) • contribue largement à la rédaction et à la mise en œuvre du projet de création d'école de musique
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • garantit et encadre la continuité et le fonctionnement de l'établissement, • accompagne la formation des agents sur des activités spécifiques afin de les faire monter en compétence, • effectue des déplacements sur tout le territoire en lien avec les lieux d'enseignement, • évalue les enseignants, • intervient ponctuellement en temps qu'enseignant de formation musicale

Exigences requises

Formations et qualifications obligatoires	<p>Permis B DE, DUMI, DEM ou équivalent</p>
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> – connaissances du milieu artistique professionnel, – connaissances des textes réglementaires, – connaissances théoriques des disciplines artistiques (<i>musique, danse, art dramatique, etc.</i>) – savoirs fondamentaux de la pédagogie, – connaissance du cadre réglementaire de l'organisation de spectacles (<i>sécurité ERP, fiscalité, assurances</i>), – connaissance du fonctionnement des collectivités, – connaissances de base des règles administratives et financières des commandes et de l'achat public de prestations artistiques

	<ul style="list-style-type: none"> – connaissance du territoire – expérience confirmée dans l'enseignement musical auprès du jeune public – bonne connaissance du milieu dans lequel est inscrit les ateliers municipaux de pratique musicale – expérience attendue dans la gestion des sites d'enseignement de proximité
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • être capable d'encadrer et d'animer une équipe, • être capable de gérer les flux d'informations internes et externes, • méthodes et outils d'analyse et de diagnostic, • techniques de négociation et de communication, • maîtrise de l'outil informatique, • être capable de réagir efficacement en situation d'urgence
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • sens de l'organisation, • rigueur, • disponibilité, • capacité à travailler en équipe, • esprit créatif, imaginatif, • techniques de pédagogies maîtrisées • sens du service public • excellent relationnel avec les usagers (parents, élèves) et les agents de la collectivité.

Liaison fonctionnelle

Supérieur hiérarchique direct	Responsable du service développement des pratiques de musique et d'art
Degré d'autonomie	Haute
Poste d'encadrement	Oui

Conditions d'exercice

Lieu de travail	Maison Serveaux
Horaires	Administratif, flexible avec amplitude variable
Conditions spécifiques	
Temps de travail	Temps plein
Moyens à disposition	Véhicule de service pour les déplacements Téléphone portable Ordinateur portable